

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD / M. LUCIEN LIMOUSIN / MME MARIE-PIERRE CALLET

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
30 Juin 2017**

OBJET : Aide à l'investissement en faveur de la diversification agro-touristique des exploitations : 1ère répartition

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 30 Juin 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'allouer au titre de l'exercice 2017, conformément au tableau annexé au rapport, à des exploitants agricoles, des subventions pour un montant total de 13 942,90 € au titre du programme d'aide à l'investissement en faveur de la diversification agro-touristique des exploitations.

La dépense de 13 942,90 € sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée